

Le siège de Toulon (1793) (1).

Mémoire du comte de Grasset.

Dès l'année 1789, quelques troubles avaient agité Toulon, mais les fureurs révolutionnaires y avaient été comprimées par le bon esprit des habitants. Le comte de Coigny, lieutenant général, gouverneur de la ville, le comte du Luc et le maréchal de camp Carpilhet, qui lui avaient succédé, officiers distingués par leurs talents, furent sauvés, par les citoyens, des excès de la garnison séduite et mutinée. Le maréchal de camp Desroys, leur successeur, et enfin M. de Glandevès, commandant la marine, échappèrent aux mêmes dangers.

(1) Nous venons de publier, chez l'éditeur Ollendorff, une étude sur *Toulon et les Anglais en 1793*, d'après des documents inédits dont quelques-uns nous paraissent mériter d'être reproduits in-extenso. Nous commençons par le *Mémoire* de M. de Grasset dont nous devons la copie à M. le COMTE DE GRASSET, son petit-fils, qui possède l'original.

Emmanuel Paul, comte de Grasset (1753-1837), ancien garde du Corps de Louis XVI, fut nommé commandant de la Garde nationale de Toulon, au début du mouvement sectionnaire dont cette ville fut le théâtre en juillet 1793, posté qu'il conserva jusqu'à sa suppression par les Anglais, le 9 décembre suivant, et dont l'importance garantit celle de son récit. On y verra, entre autres choses singulières, qu'en privant la ville des services des troupes françaises, les Anglais enlevèrent 17 à 18 000 hommes à la défense, dont la faiblesse fut la principale cause de la retraite des Alliés.

Ce *Mémoire* fut présenté, le 20 janvier 1825, au roi Charles X, par M. de Grasset, rendu à ses anciennes fonctions de garde du Corps, avec le grade d'exempt.